

**POUR TOUTES
INFORMATIONS,
INSCRIPTIONS ET
PROGRAMMES DÉTAILLÉS**

Le formulaire d'inscription et le programme détaillé de chaque formation sont téléchargeables sur le site de l'AIO : W3.umons.ac.be/ortho, rubrique AFC.

La demande complétée et signée doit nous être adressée au moins 40 jours avant le début de la formation soit par :

Voie postale :

**Association pour l'Innovation en
Orthopédagogie-AFC,
18 place du Parc, 7000 MONS.**

Courriel :

valerie.lemaire@umons.ac.be

Fax :

+32(0) 65.37.37.56

**Association pour l'Innovation en
Orthopédagogie (A.I.O.)**

Place du Parc, 18
7000 Mons

<http://w3.umons.ac.be/ortho>

Valérie Lemaire, coordinatrice des formations,
+32 (0)65 37.31.76
valerie.lemaire@umons.ac.be

Claudia Locurto, secrétariat,
+32 (0)65.37.31.77,
claudia.locurto@umons.ac.be

Marie-Claire Haelewyck,
présidente de l'A.I.O.,
+32 (0)65.37.31.77,
marie-claire.haelewyck@umons.ac.be

L'Association pour l'Innovation en
Orthopédagogie vous
propose des

**Activités
de formation
continue
2011**

*Pour une meilleure
qualité des services*

*Pour une meilleure
qualité de vie*



**UNE FORMATION À
L'AUTODÉTERMINATION**

Code formation : 01/2011

Le public concerné :

Intervenants auprès de personnes présentant un handicap, parents

Les objectifs :

Le but de cette formation est de sensibiliser les professionnels et les parents aux enjeux de l'autodétermination, de définir le concept d'autodétermination et ses différentes composantes, de susciter une réflexion qui leur permettra de développer des stratégies simples et efficaces tout en favorisant la prise d'initiative et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Durée : 3 jours (3 x 6 heures)

Nombre de participants : 20 personnes maximum

Date : les 5 et 6 octobre et le 9 novembre

Lieu : Université de Mons,
18 place du Parc
7000 MONS

Prix : 260 € par personne (3 jours)

Date limite d'inscription : le 26 août

**COMMENT CONSTRUIRE LE
PROJET INDIVIDUALISÉ ?**

Code formation : 02/2011

Le public concerné :

Intervenants : - de l'enseignement spécialisé
-des services agréés par l'AWIPH

Les objectifs :

Apprendre à maîtriser les différentes étapes du projet individualisé.
Définir des objectifs, pouvoir les classer par priorité, discerner l'important de l'anecdotique.
Définir des méthodes de transmissions et d'évaluations
Identifier les rôles de chacun.

Durée : de 3 à 4 jours (3 ou 4 x 6 heures)

Nombre de participants : 20 personnes maximum

Date : les 25, 26 et 27 octobre et le 23 novembre

Lieu : Université de Mons,
18 place du Parc
7000 MONS

Prix : de 260 € (3 jours) à 340 € (4 jours) par personne

Date limite d'inscription : le 15 septembre

**UNE FORMATION DE
FORMATEURS À
L'AUTODÉTERMINATION**

Code formation : 03/2011

Le public concerné :

Intervenants auprès de personnes présentant un handicap.

Les pré-requis :

Les participants doivent impérativement avoir suivi la formation à l'autodétermination.

Les objectifs

Maîtriser un contenu relatif à l'autodétermination en vue d'une appropriation et d'une restitution lors de séances de formations.
Développer des compétences pédagogiques autour de ce contenu.
Construire du matériel de formation.

Durée : 4 jours (4 x 6 heures)

Nombre de participants : 20 personnes maximum

Date : les 29, 30 novembre, le 1 décembre et le 16 décembre

Lieu : Université de Mons,
18 place du Parc
7000 MONS

Prix : 340 € par personne (4 jours)

Date limite d'inscription : le 19 octobre

